

## Versement de la Taxe d'apprentissage 2022

### Formations délivrées par le Département de Pharmacie de la Faculté de Santé de l'Université Paul Sabatier éligibles à la TA

#### Pourquoi contribuer ?

La Taxe d'Apprentissage constitue un apport financier important pour la pédagogie du Département de Pharmacie, elle permet :

- d'acquérir du matériel performant pour les travaux pratiques
- de développer des projets pédagogiques innovants
- de réaliser des supports d'enseignements.

*Le Département de Pharmacie de la faculté de santé toulousaine, c'est 2 000 étudiants de la première année des études de pharmacie au doctorat d'Etat de Pharmacien, des Licences Professionnelles et des Masters. Ce sont des stages professionnalisants en officine, dans l'industrie et les hôpitaux. Ce sont les futurs professionnels de santé et vos futurs collègues.*

#### Modalités pour la Taxe d'Apprentissage 2022 :

Si la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a modifié sensiblement le financement de l'apprentissage, elle maintient la possibilité de verser « le solde de la taxe d'apprentissage, 13% » aux établissements de formation pour soutenir le développement des formations technologiques et professionnelles.

Vous versez directement votre taxe d'apprentissage à notre Département en fléchant éventuellement la ou les formations de votre choix.

Attention : date limite de versement de la taxe d'apprentissage fixée au 31 mai 2022.

Un certificat libérateur justifiant de vos versements au titre de la TA 2022 vous sera délivré selon les modalités ci-dessous.

#### Comment contribuer ?

En utilisant l'outil informatique mis à votre disposition par l'Université et accessible en suivant le lien suivant : <https://www.univ-tlse3.fr/taxe-d-apprentissage>

Ce lien vous permettra :

- De signaler votre intention de versement (si vous souhaitez verser à un service d'enseignement en particulier, merci d'indiquer le service d'enseignement bénéficiaire en plus de la mention « Faculté de Santé – Département de Pharmacie »)
- De valider votre versement
- D'effectuer votre paiement, deux modalités vous sont proposées :
  - a. Par carte bancaire, en ligne directement depuis l'application
  - b. Par virement bancaire (voir IBAN au verso) en indiquant la référence suivante : « TA2021\_CLT2224\_SIRET » ainsi que le SIRET de votre entreprise
- De récupérer votre certificat libérateur

Attention : les paiements par chèques bancaires ne sont plus recevables

Pour plus d'information contacter, Mme Catherine LAYE (service Financier de la faculté) : [pharmacie.resp-finances@univ-tlse3.fr](mailto:pharmacie.resp-finances@univ-tlse3.fr) ou tél : 05 62 25 68 08

**TAXE d'APPRENTISSAGE 2022**  
**Solde de la TA 13% (anciennement hors quota)**  
**Faculté de Santé – Département de Pharmacie – Toulouse**

**IBAN de l'Agent Comptable de l'Université Paul Sabatier**

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	31000	00001001327	88	TPTOULOUSE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1310	0000	0010	0132	788	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

UNIVERSITE PAUL SABATIER      AGENT COMPTABLE

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

### Faculté de Santé - Département de Pharmacie – Toulouse

#### Liste des formations habilitées à recevoir la Taxe d'Apprentissage au titre du Solde de la TA 13% (anciennement « hors quota »)

Intitulé de la formation
<p><b>Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie</b> (DEPHA)</p> <p><i>(préciser le Service d'Enseignement, exemple DEPHA SE15)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SE01 Bactériologie, Virologie, Microbiologie, Zoologie, Parasitologie, Mycologie médicale</li> <li>- SE02 Biochimie, Biologie moléculaire génétique, Biotechnologies</li> <li>- SE03 Pharmacologie</li> <li>- SE04 Pharmacie Clinique</li> <li>- SE05 Pharmacognosie, Botanique, Mycologie</li> <li>- SE06 Biocellulaire, immunologie, Hématologie</li> <li>- SE07 Chimie Analytique, Bromatologie, Œnologie</li> <li>- SE08 Chimie Pharmaceutique</li> <li>- SE09 Chimie Thérapeutique</li> <li>- SE11 Législation pharmaceutique et économie de la santé</li> <li>- SE12 Pharmacie Galénique</li> <li>- SE13 Physiologie</li> <li>- SE14 Biophysique, Biomathématiques, Biostatistiques, Informatique</li> <li>- SE15 Toxicologie, Hygiène industrielle, Hydrologie, Sémiologie</li> </ul>
<p><b>LP Conseiller en Produits Dermo-Cosmétiques</b> (LP Dermo-Cosmétiques)</p>
<p><b>LP Viticulture et Œnologie, Innovation et Mondialisation</b> (LP VOIM)</p>
<p><b>M2 Innovation Pharmacologique et Métiers du Médicament</b> (M2 InnoPMM)</p>
<p><b>M2 Procédés de Production et Qualité Produits de Santé</b> (M2 PPQPS)</p>
<p><b>M2 Diplôme National d'Œnologue</b> (DNO)</p>
<p><b>DES Biologie Médicale – DES IPR – DES Pharmacie Hospitalière</b> (Si vous ne précisez pas de service d'enseignement, votre TA sera versée au Département en général)</p>

<p><b>Faculté de Santé – Département de Pharmacie</b> Université Paul Sabatier Service Financier / TA 118 route de Narbonne 31062 TOULOUSE Cédex</p>	<p>Contact : <b>Mme Catherine LAYE</b> Courriel : <a href="mailto:pharmacie.resp-finances@univ-tlse3.fr">pharmacie.resp-finances@univ-tlse3.fr</a> Tél : 05 62 25 68 08 Fax : 05 62 25 98 16</p>
--	--